



# Club d'Affaires Atlantique

## Charte d'engagement du Club d'Affaires Atlantique

**C**haque membre par son adhésion est tenu de respecter cette charte et y apposera sa signature.

**L**es membres s'engagent à promouvoir le club auprès des acteurs de l'économie locale et du monde économique, à aimer son club et être fier d'y appartenir.

**U**ne adhésion implique nécessairement de participer activement à la vie du club.

**B**énéficier de la qualité de membre impose en retour d'être à l'écoute des adhérents et de faire preuve d'un esprit d'ouverture et de respect.

**A**dhérer au club, c'est s'obliger au respect d'une certaine confidentialité des échanges.

**F**avoriser le partage et les recommandations professionnelles - contribuer au développement du club.

**F**aire bénéficier les autres de ses expériences.

**A**ccueil, **B**ienveillance et **C**onvivialité constituent l'ABC des valeurs du club.

**I**ntégrer le club impose un comportement loyal et respectueux des règles de déontologie et éthiques professionnelles et de ses engagements au sein du club.

**R**éprésenter et porter le dynamisme entrepreneurial et la puissance du réseau.

**Ê**tre membre c'est contribuer par sa réflexion et son engagement personnel à l'adaptation et l'évolution permanente du club.

**S**usciter l'envie à d'autres entreprises d'adhérer au Club